PROTECTION DES SURFACES POREUSES

DALFUGE

- HYDROFUGE OLÉOFUGE EN PHASE AQUEUSE, TERRASSES, DALLAGES EXTÉRIEURS
- FACILITE L'ENTRETIEN
- PROTÈGE CONTRE L'EAU, LES TÂCHES ET LES SALISSURES
- TRAITEMENT PRÉVENTIF CONTRE LES ALGUES, LICHENS

ASPECT DU PRODUIT	Liquide laiteux
DENSITÉ	1
DILUANT-NETTOYAGE	Eau
NATURE CHIMIQUE	Résines acryliques fluorées
pH	7
RENDEMENT	2 à 5 m²/ litre
MATÉRIEL D'APPLICATION	Brosse / rouleau / pulvérisateur basse pression

DAL' FUGE est un hydrofuge/oléofuge, liquide, en phase aqueuse, prêt à l'emploi, destiné à protéger durablement les terrasses et dallages exposés aux intempéries. Permet de prévenir les principales causes de dégradations des surfaces poreuses (bâtiment) : dégâts dus au gel, salissures, agressions dues aux moisissures, algues et lichens. Non filmogène, le support reste perméable à la vapeur d'eau. Retarde le vieillissement et facilite l'entretien (les matériaux traités restent propres plus longtemps).

PRÉPARATION DES SUPPORTS :

- La surface doit être propre, sèche, saine, exempt de toute trace de salissures (cf. D.P.E. Gamme nettoyants), algues, lichens et champignons (cf. D.P.E. Gamme Traitements algicides/fongicides).

MODE D'EMPLOI :

- Bien agiter l'emballage avant application.
- Appliquer au rouleau, brosse ou pulvérisateur basse pression.
- Effectuer un essai préalable sur une petite surface.
- Laisser sécher.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Ne pas appliquer par temps de pluie, sur un support gelé ou humide.
- À une température comprise entre 5 et 30°C.
- Séchage : 1 à 6 heures suivant les conditions de vent, humidité ou de température ambiante.
- L'hydrofugation est obtenue dès la fin du séchage, elle est maximale après un délai de 24 à 48 heures.

CONDITIONNEMENTS DISPONIBLES :

• 5 L • 20 L

STOCKAGE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS :

Stocker dans un endroit bien ventilé et frais. Refermer les emballages non terminés afin de pouvoir réutiliser le produit. Réutiliser le produit est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie. Le produit non utilisé nécessite un traitement spécialisé en vue d'une élimination sans danger pour l'environnement, il ne doit donc pas être jeté avec les ordures ménagères et il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ-PROTECTION DE L'UTILISATEUR :

Lire attentivement l'étiquette. Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur demande.

LES INDICATIONS FIGURANT SUR LA PRÉSENTE FICHE TECHNIQUE SONT LE RÉSULTAT D'ESSAIS MENÉS AVEC LE PLUS GRAND SOUCI D'OBJECTIVITÉ. IL NE PEUT CEPENDANT EN DÉCOULER DE GARANTIE IMPLICITE OU FORMELLE. IL EST EN OUTRE INDISPENSABLE DE PROCÉDER À DES ESSAIS PRÉALABLES.

DPE
Fabricant de produits pour le décapage, le nettoyage et la protection
Z.A. du Gifard 3 - BP 58 - 35410 DOMLOUP - Tél. 02 99 37 79 00 - Fax : 02 99 37 70 62 - accueil@dpe.fr - **www.dpe.fr**